

NO POUMÉI

- DISTANCE : 28 Km • DURÉE : 2h45
- DIFFICULTÉ : DIFFICILE
- VTT AE : DIFFICILE
- DÉNIVELÉ POSITIF : + 330 m



Piste labellisée par la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

PISTE VTT N°10 • NO POUMÉI



!
Absence de réseau téléphonique sur certains tronçons : il est conseillé de ne pas rouler seul.

Cette piste ROUGE vous fera découvrir l'ensemble des paysages qu'offre le Domaine. Il vous faudra faire preuve d'adresse dans ses singles tracks techniques et d'endurance pour atteindre son point de vue panoramique à couper le souffle.

PISTE FERMÉE POUR CAUSE DE CHASSE LES MARDIS ET JEUDIS JUSQU'À 14H HORS VACANCES SCOLAIRES.



SIGNALISATION

- Aire de pique-nique
- Poste d'accueil et d'informations
- Golf
- Poste de garde
- Parking
- Toilettes
- Point de vue
- DÉPART
- POINTS REMARQUABLES

MERCI D'EMPRUNTER EXCLUSIVEMENT LES SENTIERS BALISÉS AFIN DE RESPECTER LA FORÊT SÈCHE !

RÈGLES DE COURTOISIE



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Domaine de Deva est géré par la SEM Mwe Ara
Tél. 46 57 56 - 46 23 57 - 46 22 28

POSTE DE GARDE : 41 20 17 • 7j/7 - 24H/24

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

15 SAMU • 16 Secours en mer
17 Gendarmerie • 18 Pompiers

ATTITUDE À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, gardez votre calme. Veillez à protéger et à mettre en sécurité votre groupe et la victime. Alertez les secours en prenant soin d'estimer la situation et de décrire les lieux aux équipes d'intervention. Pratiquez les gestes de premier secours si vous êtes en mesure de le faire. En cas de secours hélicoptère, faites en sorte de vous rendre visible et obéissez aux consignes de sécurité qui vous seront expliquées sur la Drop Zone.

BALISAGE PISTES VTT



En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 18.

L'accès aux pistes se fait librement et sans surveillance. Les pratiquants y évoluent sous leur propre responsabilité ou sous celle de leur tuteur légal, pour les mineurs. Ils doivent avoir un équipement (vélo et protection pilote) adéquat, et s'assurer que les différentes pistes correspondent bien à leur niveau de pratique.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE

